



Diocèse d'Évreux-Corbeil-Essonnes

Évangéliser en prenant soin Actes du Synode



Promulgués le samedi 8 octobre 2022 en la cathédrale de la Résurrection à Évreux-Courcouronnes

Sommaire

| | |
|--|---------|
| Lettre Pastorale | page 3 |
| Nous convertir à la synodalité | page 8 |
| Un nouvel élan pour notre Église | page 13 |
| - Les jeunes au coeur de notre vie ecclésiale | page 14 |
| - Faire de notre Église une maison sûre | page 18 |
| Prenons soin des autres : vivre la fraternité | page 23 |
| - Rencontrer et accompagner les personnes dans leurs diverses situations de vie | page 24 |
| - Rejoindre les personnes isolées | page 28 |
| Prenons soin de la Maison Commune, écologie sociale, écologie verte | page 33 |
| - Faire de la solidarité l'affaire de tous | page 34 |
| - Faire de l'écologie intégrale une priorité | page 38 |
| Déployons la vie spirituelle | page 43 |
| - Nourrir la Vie Spirituelle | page 44 |
| - Approfondir le sens de la Liturgie | page 48 |
| - Enraciner le quotidien en Jésus-Christ au sein de petites communautés fraternelles | page 52 |
| Portons ensemble la mission de l'Église | page 57 |
| - Partager la responsabilité de notre maison commune | page 58 |
| - Nous ancrer dans les réalités de la vie | page 62 |
| Les chantiers à ouvrir sur l'organisation de notre Église diocésaine | page 66 |
| Remerciements | page 67 |



Lettre pastorale

aux catholiques de l'Essonne

**"Chacun reçoit le don de manifester
l'Esprit en vue du bien de tous."**

1 Cor. 12,7



Frères et sœurs bien-aimés de Dieu.

Ce samedi 8 octobre 2022, veille du 56^e anniversaire de la création du diocèse, je promulgue les décrets de notre 4^e synode **« Église de Dieu qui est en Essonne évangélise en prenant soin »**.

Nous avons vécu le temps des équipes puis celui des assemblées synodales sur un fond d'inquiétude liée à la crise sanitaire et sociale et aux fractures qu'elle engendre, à la crise climatique et à la guerre en Ukraine... Nous l'avons aussi vécu

sur fond de crise des abus sexuels et abus de pouvoirs dans l'Église. Ces crises atteignent notre confiance, notre espérance et peuvent nous entraîner dans un repli sur nous-mêmes. Une obscurité et une lassitude intérieure peuvent aussi menacer les disciples du Christ que nous sommes, atteindre notre dynamisme, alimenter un ressentiment et nous faire perdre la joie de l'Évangile.

La raison d'être de l'Église et des disciples du Christ que nous sommes, est de vivre et de servir l'alliance de Dieu scellée en Jésus-Christ, avec les hommes qu'Il aime. Comme les poupées gigognes représentant la même réalité à des tailles différentes,

l'Église du Christ jusqu'en ses petites communautés fraternelles de proximité, jusqu'à la vie personnelle et familiale de chacun est, comme dit le Concile Vatican II, *« en quelque sorte le sacrement, c'est à dire, le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité du genre humain¹. »* Le signe qui donne à voir un début de réalisation et le moyen qui met en œuvre le projet de Dieu pour les hommes qu'Il aime.

Le signe que nous sommes, parle et agit s'il manifeste une cohérence entre ce que nous proclamons et ce que nous vivons.

« S'il est vrai que, dans le Christ, on se reconforte les uns les autres, si l'on s'encourage avec amour, si l'on est en communion dans l'Esprit, si l'on a de la tendresse et de la compassion, alors, pour que ma joie soit complète, ayez les mêmes dispositions, le même amour, les mêmes sentiments ; recherchez l'unité. Ne soyez jamais intrigants ni vaniteux, mais ayez assez d'humilité pour estimer les autres supérieurs à vous-mêmes. Que chacun de vous ne soit pas préoccupé de ses propres intérêts ; pensez aussi à ceux des autres. Ayez en vous les dispositions qui sont dans le Christ Jésus. » (Ph 2, 1-5).

¹ Constitution sur l'Église, Lumen Gentium n° 1

Ce n'est pas sans raisons que dans les lettres apostoliques, Paul, Jean, Pierre ou Jacques corrigent régulièrement les premières communautés chrétiennes pour les inviter à garder le cap et retrouver la cohérence de l'Évangile (par exemple I Co 3-9 ; Jc 2, 1 ; Jn 4, 20-21).

Comme ces premières communautés, nous connaissons des écarts entre les appels du Christ et ce que nous en vivons, entre ce que nous voudrions vraiment vivre et ce que nous vivons. Ces écarts sont dus à plusieurs facteurs. Il y a nos refus, nos fermetures aux appels de l'Évangile, les replis sur nous-mêmes, en un mot le péché. Il y a aussi les écarts liés à nos limites, nos pauvretés, nos fragilités, car ce trésor qu'est le Christ, nous le portons dans des vases d'argile (2 Co 4,7). Il y a aussi les écarts liés au fait que nous ne sommes pas encore arrivés au but, encore en chemin.

C'est pour retrouver le cap de l'Évangile que Paul interpelle les communautés qu'il a fondées. S'il invite à tenir bon (Ph 4,1 ; Rm 12), à progresser sur le chemin encore à parcourir, s'il invite à persévérer (Rm 5, 2-3, 15, 5) et à mener le bon combat (Ep 6,10-20), c'est parce que l'apôtre Paul sait aussi reconnaître la foi active de ces jeunes et fragiles communautés. Il ne cesse de rendre grâce pour le travail de Dieu à l'œuvre en elles. Paul est habité par cette certitude que ce que Dieu a commencé en eux, Dieu va le poursuivre jusqu'à son achèvement (Ph 1, 1-11, ; 2 Co 3,3). Et nous-mêmes, avons-nous ce regard sur nos communautés ?

Quand Jésus envoie ses disciples en mission, il les envoie dire ce qu'il dit et faire ce qu'il fait (Lc 9, 1-10 ; Lc 10, 1-24). Ressuscité, il leur donne

l'Esprit-Saint et les envoie comme lui-même a été envoyé (Jn 20, 21-22). Pour vivre aujourd'hui encore la mission de l'Église, nous avons toujours à repartir du Christ, le Seigneur de nos vies :

- ~ **repartir du Christ** en fréquentant personnellement et en petites équipes fraternelles le livre des Écritures qui porte l'écho écrit de la parole engagée de Dieu qu'est Jésus le Christ ;
- ~ **repartir du Christ** pour l'écouter, lui parler et avec lui prier le Père ;
- ~ **repartir du Christ** en nous nourrissant de sa vie donnée, livrée pour nous afin qu'Il nous entraîne jour après jour à faire de nos vies, des vies données, des vies qui aiment ;
- ~ **repartir du Christ** pour prendre soin de ce que Dieu nous a donné, notre vie et celle de nos frères et sœurs en humanité, de l'ensemble de la création dont nous sommes et qui est notre maison commune, fragile et malade.

Il n'est pas étonnant que les suggestions, les débats, les propositions des sessions de l'Assemblée synodale concernent trois grands services, trois grandes charges que nous devons retrouver dans toutes les réalités de la vie et la mission de l'Église et de nos différentes communautés. Ces trois services ne sont pas au choix même si nous n'y sommes pas tous engagés de la même manière. S'il en manque un, notre vie sera bancal. Nous tenons plus facilement avec trois points d'appui qu'avec un ou deux.

Notre baptême a fait retentir l'invitation à être Prophète, Roi et Prêtre. Invitation à vivre le service de l'annonce et du témoignage (*marturia*),

le service de la charité (*diaconia*), le service de la louange et de la grâce de Dieu (*liturgia*) :

~ **le service du témoignage et de l'annonce** de Celui qui nous fait vivre, parce qu'Il est le Seigneur de nos vies. De même que, à ceux qui vous sont chers, vos enfants ... vous cherchez à donner et à partager tout ce qui leur permettra de vivre, de grandir et réussir leur vie, en partageant le meilleur de vous-même ; de même le Seigneur et son Évangile sont-ils ce trésor (2 Co 4,6) que nous avons envie de partager parce qu'Il nous fait vivre, parce qu'Il peut faire vivre en donnant de goûter que nous sommes aimés de Dieu. Il ne s'agit pas de l'assener d'en haut ou d'une manière tonitruante ; il s'agit d'inviter à partager, à goûter Celui que nous avons découvert comme chemin et vérité de notre vie. C'est la grande aventure que nous avons tous à vivre comme disciples-missionnaires, non seulement vis-à-vis des enfants mais aussi des grands adolescents et des jeunes adultes dans un département où près de la moitié de la population a moins de 30 ans (**Décrets 4 à 8**) ;

~ **le service de la charité, de la solidarité, de l'amour désintéressé** de nos contemporains et en particulier de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, sont ou risquent d'être mis en marge ou à la périphérie d'une vie sociale « normale ». Ces petits, ces pauvres, la veuve et l'orphelin, ces malades, ces étrangers, ces pécheurs dont parlent souvent les Écritures. Le souci de la place donnée, laissée à tous ceux que je viens d'évoquer, aussi bien dans notre

société que dans nos communautés, est un souci de l'Évangile. (**Décrets 13 à 20**) D'ailleurs combien d'initiatives ont été prises en Essonne par des communautés, des services, des mouvements ou associations et continuent à être prises parce que des chrétiens ne ferment pas les yeux sur les dysfonctionnements du cœur de l'homme comme de nos sociétés, ces dysfonctionnements qui font mal aux hommes que Dieu aime. Cette attention aux questions sociales devient inévitablement aussi aujourd'hui une attention aux questions écologiques qui nous obligent. L'état que nous venons de vivre nous alerte non seulement sur la réalité mais aussi l'urgence d'agir face au dérèglement climatique qui touche les plus petits et les plus pauvres, qui contraint à des migrations, qui angoisse beaucoup dans les jeunes générations (**Décrets 21 à 27**) ;

~ **le service de l'accueil de la grâce de Dieu, de la louange de Dieu**, en particulier dans le rassemblement dominical, la célébration des sacrements, la prière personnelle et communautaire. C'est tout simplement vital, pour chacun d'entre nous comme pour nos communautés, afin ne pas être écrasés par les services que je viens d'évoquer ou pour ne pas nous affadir à force de vivre comme des batteries électriques sans cesse sollicitées mais qui ne seraient jamais rechargées. Oui, il est vital de savoir nous recevoir d'un Autre, de nous recevoir du Père, du Fils et de l'Esprit. C'est ce que signifient et accomplissent : l'écoute de la Parole de Dieu, la célébration des sacrements, la présence de ministres

ordonnés, la communion entre communautés chrétiennes sur un secteur et dans un diocèse (**Décrets 28 à 34**).

C'est aussi tout l'enjeu qu'existent et que se multiplient des petites communautés fraternelles de foi pour partager notre écoute de la parole de Dieu, pour se soutenir les uns les autres dans l'aventure humaine et celle des disciples du Christ (**Décrets 35 à 38**).

C'est à ce triple service que notre baptême nous invite. C'est ce triple service que nos communautés et réalités ecclésiales doivent mettre en œuvre. Je sais bien qu'elles ne pourront pas tout faire, mais il importe qu'elles y prennent chacune leur part.

C'est à ce triple service que doit aussi être ajusté l'exercice de responsabilités, d'autorité ou la gouvernance dans nos communautés (**Décrets 1 à 3 et 39 à 44**).

C'est aussi pour la qualité et la vérité des relations dans ce triple service que nous devons poursuivre le travail pour faire de notre Église et ses communautés et mouvements une maison sûre (**Décrets 9 à 12**).

Le processus de notre synode se poursuit par sa mise en œuvre, par les chantiers à ouvrir pour une meilleure organisation de notre Église diocésaine, par la réception des impulsions que donnera le synode romain sur la synodalité en 2023.

Tout au long de la démarche synodale nous avons prié le Seigneur : « à l'écoute de ce que ton Esprit dit à ton peuple qui est en Essonne, aide-nous à discerner, consolider, choisir et inventer les chemins pour la marche de notre Église diocésaine dans les prochaines années ».

Je vous invite en famille, en équipe animatrice, en équipe pastorale, en équipe de service, dans les différents conseils... à lire, recevoir, prier et chercher comment commencer à mettre en œuvre ces décrets de notre synode en « *prenant soin les uns des autres comme Dieu qui nous aime* ».

Je vous invite à le vouloir et aussi à le demander comme une grâce. « *Seigneur quand je rencontre mon frère, que je croise son regard, pour que mon jugement reste dans ta lumière, ô donne-moi tes yeux, ton cœur, tes mains...* » Demandons au Christ, le Seigneur de nos vies, de savoir comme lui écouter les attentes profondes qui marquent la vie de nos contemporains sur cette terre de l'Essonne ; regarder et contempler la réalité avec un cœur qui espère pour tous parce que le Seigneur y est aussi présent.

Je vous invite, parce que vous êtes membres d'un peuple de frères et sœurs, le peuple de Dieu, membres d'un corps, le corps du Christ, à prendre votre part de service dans la mise en œuvre des orientations synodales pour le bien de tous.

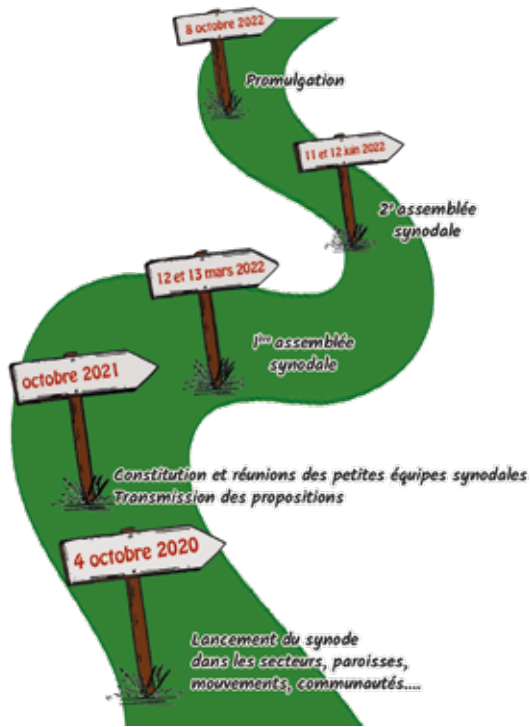
« Aide-moi Seigneur à découvrir de mieux en mieux et jour après jour la place que tu aimerais me voir jouer dans le peuple de tes disciples pour le bonheur de tous » Extrait de la prière du Bienheureux Marcel Callo (1921-1945) remise aux confirmés du diocèse.

Bonne route ensemble à la suite du Christ Jésus dans le souffle de l'Esprit et sous la bonne garde de Notre-Dame.

Fraternellement.

+ Michel Pansard
Évêque d'Évry-Corbeil-Essonnes

Le chemin parcouru



Depuis le 4 octobre 2020, date du lancement du synode, ce sont plus de 2500 personnes qui se sont mises en route pour réfléchir, échanger et faire des propositions. La situation sanitaire ne nous a pas permis d'atteindre le chiffre espéré des mille équipes mais ce sont bien plus de 1000 propositions qui sont arrivées au Secrétariat général en octobre 2021. Elles ont toutes été lues, rassemblées, synthétisées par une première équipe de rédacteurs qui a produit le premier cahier synodal. À leur tour les 300 membres de l'Assemblée synodale, réunis pour une première session les 12 et 13 mars 2022, ont travaillé en petits groupes puis ont débattu en assemblée plénière sur près d'une centaine de propositions réparties dans une quinzaine d'insistances. De ces échanges et débats un nouveau cahier a été composé par une seconde équipe de rédacteurs. Lors de la seconde session de l'assemblée synodale, les 11 et 12 juin, les projets de décrets figurant dans le deuxième cahier ont été retravaillés en petit groupe puis soumis au vote. À l'écoute de l'Esprit saint, chacun a pu alors exprimer son choix sur ce qu'il pensait bon pour l'avenir de notre Église diocésaine.

La recherche du consensus est ce qui prévaut dans la démarche synodale, il fallait ainsi que les projets atteignent 66% des voix pour être retenus, devenant des lois synodales pour notre diocèse. Des décrets ont été ainsi votés et des chantiers seront ouverts pour ce qui n'a pas été consensuel.

À l'écoute du peuple de Dieu en Essonne, notre évêque tenant compte de ce qui a été voté, mais aussi débattu, rédige les Actes du synode. La promulgation de ces actes se tiendra le samedi 8 octobre 2022 à la cathédrale.

Pour favoriser leur lecture et leur mise en œuvre, les décrets votés en Assemblée Synodale ont été regroupés en six grands axes et numérotés de 1 à 44 (cf. sommaire page 2).

Nous convertir à la synodalité



La
synodalité
« désigne avant tout le
style particulier qui détermine
la vie et la mission de l'Église dont
il exprime la nature comme le fait de
cheminer ensemble et de se réunir en
assemblée du peuple de Dieu convoqué
par le Seigneur Jésus dans la force du
Saint-Esprit pour annoncer l'Évangile »

Commission théologique internationale,
La synodalité dans la vie et
dans la mission de l'Église,
Rome, 2 mars 2018, n° 70

Nous rendons grâce pour les croyants, les hommes et femmes de bonne volonté qui nous ont précédés et desquels nous avons appris à marcher ensemble, pour le travail en équipe et la collaboration qui se vivent déjà dans notre diocèse depuis le 1^{er} synode.

Constat/conviction : Devant l'urgence de la mission dans un monde pluraliste et l'urgence de faire l'unité dans notre diocèse, il apparaît vital que notre Église en Essonne s'oriente profondément dans une démarche d'écoute de Jésus-Christ, Parole de Dieu faite chair, et de la parole des autres pour favoriser le dialogue, les échanges, les débats, la communication et la participation de tous.

La synodalité est la condition de la mission. Elle est la forme institutionnelle de la fraternité sans laquelle il n'y a pas de témoignage chrétien possible dans la culture contemporaine. La mission de l'Église est l'annonce de l'Évangile, elle ne peut se vivre sans cette fraternité. Pour accomplir sa

mission, l'Église a besoin de la participation de tous les baptisés avec leur charisme propre. Personne ne doit manquer à cette participation : les hommes, les femmes, les plus pauvres, les plus petits, les plus exclus etc.

Le Pape François a invité l'Église universelle à cette conversion synodale en lançant un Synode sur la synodalité. Lors de son ouverture le 9 octobre 2021, il soulignait trois occasions offertes par l'itinéraire synodal, qui font de celui-ci un « temps de grâce » : s'orienter structurellement vers une Église synodale : un lieu ouvert où chacun se sent chez lui et peut participer, devenir une Église de l'Écoute et bâtir une Église de proximité capable d'amitié, de compassion et de tendresse avec la société et le monde.

Nous reconnaissons que nous sommes appelés ensemble à une conversion, afin que la synodalité devienne le mode d'existence habituel de notre Église diocésaine.

“*Rendez grâce en toute circonstance : c'est la volonté de Dieu à votre égard dans le Christ Jésus. N'éteignez pas l'Esprit, ne méprisez pas les prophéties, mais discernez la valeur de toute chose : ce qui est bien, gardez-le.*”

I Th 5, 18-21

AYANT ENTENDU L'ASSEMBLÉE SYNODALE, JE PROMULQUE LES DÉCRETS SUIVANTS :

La synodalité est la condition de la mission. Elle est la forme institutionnelle de la fraternité sans laquelle il n'y a pas de témoignage chrétien possible dans la culture contemporaine (...) Nous reconnaissons que nous sommes appelés ensemble à une conversion, afin que la synodalité devienne le mode d'existence habituel de notre Église diocésaine.

DI Pour annoncer l'Évangile, la synodalité sera accueillie et vécue comme une manière d'être, comme un processus de conversion, une méthode appelée à irriguer, inspirer toutes les instances ecclésiales.

Une formation théologique et pratique à la synodalité sera engagée pour tous, à commencer par toutes celles et ceux qui ont une responsabilité : laïcs, ministres ordonnés et cadres de la curie diocésaine.

Une évaluation périodique, la première au bout de 2 ans, sera faite pour ajuster et reconduire la proposition.

D2 Un Conseil Diocésain de Pastorale (CDP) sera mis en place pour 3 ans. Il exercera un rôle de suivi de la démarche synodale. Le CDP est convoqué par l'évêque qui appelle les membres à siéger.

Un « référent-synodalité » diocésain sera chargé de constituer une équipe pour la mise en œuvre du Synode, son évaluation, l'organisation et le suivi de cette formation. Celle-ci élaborera un vade-mecum (document avec des conseils de mise en place et de relecture) pour aider à enraciner progressivement la synodalité dans toutes nos pratiques, à quelque niveau que ce soit.



Le référent-synodalité diocésain sera nommé par l'évêque, après s'être concerté avec le Secrétariat du Synode et le Conseil épiscopal.

Dans chaque secteur, un référent-synodalité sera chargé d'accompagner les processus synodaux. Pour démarrer et en attendant les résultats du chantier sur « *l'organisation de notre Église diocésaine* », il sera nommé, par le Responsable de secteur après consultation du référent diocésain et de l'équipe pastorale de secteur. Ces référents-synodalité seront des personnes ayant l'expérience de la synodalité.

D3 Chaque entité (secteur, diocèse) tiendra une assemblée annuelle, organisée par le référent-synodalité avec l'aide des services ou équipes de l'entité (service diocésain, Équipe Pastorale de Secteur et Équipe Animatrice).

Cette assemblée sera ouverte à tous. Il conviendra de réfléchir avec une attention particulière aux modalités permettant la prise en compte et la présence des jeunes, des personnes isolées et des personnes en situation de précarité.

L'assemblée évaluera la mise en œuvre des actes promulgués et définira les priorités de l'année à venir.

Un nouvel élan
pour notre Église



*Les jeunes au
coeur de notre
vie ecclésiale*



Nous rendons grâce

pour les jeunes présents dans notre diocèse, pour les services et mouvements qui proposent des pédagogies adaptées au monde d'aujourd'hui et pour tous ceux qui leur font confiance en leur donnant déjà des responsabilités.

Constat/conviction :

la jeunesse se doit d'être toujours une priorité dans notre Église diocésaine et ce d'autant plus qu'elle représente une part importante de la population de notre département. Les jeunes disciples du Christ sont membres de l'Église d'aujourd'hui et leurs aspirations sont à écouter et à prendre en compte. Tous sont accueillis sans aucune distinction. Certains jeunes sont membres des services ou des mouvements de jeunes (aumônerie, scoutisme...), d'autres s'éloignent de l'Église ou ne trouvent pas dans les structures existantes de réponses à leurs questions, leurs inquiétudes, leurs besoins. La pratique religieuse dans l'Enseignement Catholique est en nette baisse et les moments de partage école/paroisse sont souvent inexistantes. Les plus anciens déplorent de ne plus voir de jeunes dans nos églises. « *Pourtant, disent ces derniers, nous sommes là mais déplorons qu'on ne nous voie pas si nous ne faisons pas une action particulière* ». Ils reconnaissent que prendre leur

Chers jeunes,
je serai heureux en vous voyant courir plus vite qu'en vous voyant lents et peureux. Courez, « attirés par ce Visage tant aimé, que nous adorons dans la sainte Eucharistie et que nous reconnaissons dans la chair de notre frère qui souffre. Que l'Esprit Saint vous pousse dans cette course en avant. L'Église a besoin de votre élan, de vos intuitions, de votre foi. Nous en avons besoin! Et quand vous arriverez là où nous ne sommes pas encore arrivés, ayez la patience de nous attendre ».

Pape François, *Christus Vivit*, 299
(exhortation suite au synode sur les jeunes 2018)
Catéchèse du Pape François
du 9 avril 2014

place est difficile. C'est ensemble que nous devons vivre dans l'Esprit du Christ, il en va de la vie de l'Église.

Notre attention doit aussi porter sur la détresse sociale ou psychologique constatée chez certains élèves/jeunes et parfois chez des adultes de la communauté éducative.

Souvent attentifs aux autres jeunes en difficulté, les jeunes eux-mêmes peuvent devenir des veilleurs et des acteurs du « prendre soin » des plus fragiles.

Si nous mettons la synodalité en avant, nous avons à construire notre pastorale en mettant en valeur des charismes que l'Église donne selon la vocation et le rôle de chacun, à travers un dynamisme de coresponsabilité. Les jeunes ne doivent pas être absents de cette coresponsabilité. Ils sont coresponsables des décisions synodales : ensemble nous avons à apprendre à passer du travail pour les jeunes au travail avec les jeunes. Sans eux, il n'y aura probablement pas de conversion synodale pour l'Église locale parce qu'ils apportent une vision du monde qui n'est pas celle des aînés, leur mode de communication par les réseaux sociaux en est un exemple.

“ *Que personne n’ait lieu de te mépriser parce que tu es jeune...* ”
I Tim 4,12

AYANT ENTENDU L’ASSEMBLÉE SYNODALE, JE PROMULGUE LES DÉCRETS SUIVANTS :

La jeunesse est une part importante de la population de notre département, les jeunes disciples du Christ sont membres de l’Église d’aujourd’hui et leurs aspirations sont à écouter et prendre en compte... sans eux pas de conversion synodale...

- D4** De réelles responsabilités adaptées et progressives, dans l’animation ou l’engagement solidaire, seront confiées à des jeunes, avec un compagnonnage temporaire et une relecture à l’aide d’outils appropriés. Les équipes animatrices, d’animation liturgique ou de solidarité seront attentives à appeler des jeunes en fonction de leur maturité, sensibilité et situation de vie, après discernement. Il leur sera demandé d’être attentifs aux initiatives des jeunes, en accueillant leurs propositions, et en veillant à ceux qui sont en périphérie.
- D5** Les jeunes adultes seront encouragés à créer des groupes de jeunes étudiants, jeunes pro... pour leur permettre de se connaître, partager leur foi, se ressourcer et participer à des projets. Ils pourront solliciter les responsables pastoraux locaux pour être accompagnés spirituellement. Les responsables pastoraux (prêtres, responsables équipes animatrices, LME...) seront attentifs à répondre à ces demandes. Ils favoriseront aussi la mise à disposition de lieux de réunion pour les jeunes.



D6 Les responsables de service ou mouvement de jeunes, les jeunes eux-mêmes développeront et proposeront à tout jeune, membre de leur réseau ou non, des temps de partage et d'activités communes permettant la cohésion et l'échange (type : repas, activités sportives, séjours, témoignages, engagements dans le domaine caritatif ou social, rencontres inter-secteur, inter-mouvement...). Une relecture spirituelle de ces rencontres sera proposée. Ils inviteront aussi les jeunes à vivre des expériences spirituelles fortes et à faire l'expérience de l'intériorité et de la présence de Dieu au plus intime (par des temps forts, des immersions dans un monastère...), qui les ouvrent à une communauté élargie et à d'autres horizons.

D7 Les responsables de service ou mouvement de jeunes favoriseront la prévention, notamment dans les lieux d'accueil de jeunes, afin de les sensibiliser au fait de prendre soin les uns des autres. Ils identifieront les personnes ressources et mettront à disposition des outils (modules de formation, listes de professionnels, conseils pour rompre l'isolement, guide pratique contre les abus...).

D8 Les équipes animatrices et équipes pastorales de secteur feront connaître dans les paroisses les différentes propositions des mouvements et services de jeunes par des affichages, des présentations, des témoignages de jeunes ayant vécu une expérience forte au milieu de leurs pairs. Elles seront ouvertes au style des jeunes qui peut parfois surprendre, en s'adaptant à leur langage, leur rythme et leur mode de vie.

Réciproquement, les services et mouvements de jeunes créeront des liens avec les secteurs.

Faire de l'Église

une maison sûre



Nous rendons grâce

à Dieu qui, bien loin de se résigner à nos ruptures d'alliance, donne à son peuple un temps de grâce et de réconciliation (Prière eucharistique pour la Réconciliation I). Nous rendons grâce pour les personnes qui ont eu le courage de libérer la parole et pour la conversion qui naît de l'écoute des victimes.

Constat/conviction : la prise de conscience de l'ampleur des abus s'est déjà concrétisée ici ou là par diverses initiatives. Parmi celles-ci nous a été rapporté ce qui suit.

Au niveau local : dans le secteur de Palaiseau, un groupe de travail s'est constitué et une charte de protection des mineurs a été mise en place.

Au niveau diocésain :

- ~ Une cellule diocésaine d'écoute des personnes victimes d'abus sexuels est opérationnelle depuis le 1er janvier 2017 ;
- ~ Une journée annuelle de sensibilisation à la lutte contre la pédocriminalité est proposée aux prêtres et responsables laïcs en catéchèse de l'enfance et aumônerie scolaire depuis 2017 en partenariat avec le service public

« Chaque fois que nous avons tenté de supplanter, de faire taire, d'ignorer, de réduire le peuple de Dieu à de petites élites, nous avons construit des communautés, des projets, des choix théologiques, des spiritualités et des structures sans racine, sans mémoire, sans visage, sans corps et, en définitive, sans vie. Cela se manifeste clairement dans une manière déviante de concevoir l'autorité dans l'Église – si commune dans nombre de communautés dans lesquelles se sont vérifiés des abus sexuels, des abus de pouvoir et de conscience – comme l'est le cléricalisme, cette attitude qui « annule non seulement la personnalité des chrétiens, mais tend également à diminuer et à sous-évaluer la grâce baptismale que l'Esprit Saint a placée dans le cœur de notre peuple ». (...) Dire non aux abus, c'est dire non, de façon catégorique, à toute forme de cléricalisme. »

Pape François,
Lettre au Peuple de Dieu
du 20 août 2018

du Centre Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIA VS) et les services diocésains ;

~ Dans la mouvance du travail de la Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Église (CIA SE), un guide pratique pour toutes les personnes au service des enfants, des jeunes et des personnes vulnérables (« Lutter contre les abus ») a été réalisé en collaboration entre la cellule diocésaine et les services diocésains de la catéchèse et du pôle jeunes ; « il donne des points de repère et des conseils éducatifs, pastoraux, ecclésiaux et juridiques » (Mgr Pansard, Guide pratique, P. 6). Une première édition de ce guide a vu le jour en février 2022.

Pour prendre les moyens d'en finir avec les abus sexuels dans l'Église et restaurer la confiance ébranlée, nous considérons comme une priorité absolue la protection des mineurs. L'urgence d'en finir avec les abus sexuels se double de la nécessité impérieuse d'assainir le terrain sur lequel ces abus ont pu se développer. Nous sommes devant un choix et c'est une question de vie ou de mort.

“ Je prends aujourd’hui à témoin contre vous le ciel et la terre : je mets devant toi la vie ou la mort, la bénédiction ou la malédiction. Choisis donc la vie, pour que vous viviez, toi et ta descendance, en aimant le Seigneur ton Dieu, en écoutant sa voix, en vous attachant à lui ; c’est là que se trouve ta vie, une longue vie sur la terre que le Seigneur a juré de donner à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob. ”

Dt 30,19-20

AYANT ENTENDU L’ASSEMBLÉE SYNODALE, JE PROMULGUE LES DÉCRETS SUIVANTS :

Protéger les personnes mineures ou vulnérables, restaurer la confiance ébranlée, libérer la parole et faire cesser la loi du silence...

D9 À la suite du Christ et pour prendre soin de nos frères et sœurs, nous décidons de créer une commission diocésaine « faire de l’Église une maison sûre ».

Celle-ci sera constituée notamment

- ~ des délégués diocésains (Pôle jeunes, FRAT, service de la catéchèse, du catéchuménat, de la communication et de la formation) ;
- ~ de membres appelés, en veillant à un équilibre hommes/femmes et ministres

ordonnés/laïcs, en intégrant des professionnels du secteur et des victimes qui le souhaiteraient (ou leurs proches) ;

- ~ d’un ou de membres de la cellule d’écoute des victimes (qui demeure toujours active).

La commission a pour devoir de remettre la parole des victimes au centre de notre attention et de veiller à la mise en place et la coordination des décrets suivants.

DI0 Un groupe d'étude sera constitué par la commission diocésaine et aura pour mission de donner une réponse aux 45 recommandations de la CIASE.

Il prendra en compte les fruits des groupes de travail mis en place par la Conférence des Évêques de France et travaillera à leur réception locale. Il communiquera régulièrement avec les autres groupes travaillant le sujet (commission diocésaine, cellule d'écoute, groupes locaux...) et rendra un premier rapport en juin 2023.

DI1 La commission a pour mission de construire une stratégie d'éducation, de formation, de prévention, de communication au niveau du diocèse, à décliner dans les secteurs et les services diocésains, d'en suivre l'application et d'en communiquer périodiquement les résultats, y compris dans les médias publics.

Elle veillera en particulier à :

- ~ définir et adapter un suivi de formation pour que tout acteur pastoral (laïc ou ministre ordonné) soit dans un processus de formation continue, celle-ci ne devant pas être laissée seulement à l'appréciation personnelle ;
- ~ déployer d'ici juin 2023 dans toutes les instances du diocèse, le guide pratique « *Lutter contre les abus* » qui devient un document « normatif » obligeant

chaque acteur. À cet effet, des réunions de sensibilisation/formation seront organisées dans les vicariats ;

- ~ s'assurer que toute personne engagée en Église signe la « charte de bonne conduite » (Guide pratique p. 42) ou la charte de bientraitance publiée en avril 2022 par la Conférence des Évêques de France (CEF). Une communication trimestrielle, sur le site du diocèse, permettra de mesurer l'avancement de cette décision dans les divers lieux.

Elle pourra faire appel à la compétence de bénévoles (médiateurs, conciliateurs de justice...).

DI2 La commission créera un espace de dialogue sécurisé, ouvert et accessible à tous, notamment à ceux qui travaillent dans la pastorale et l'administration diocésaine, où les souffrances, inquiétudes, questionnements de toutes sortes sur tous les abus (notamment cléricalisme, abus de pouvoir, spirituel, financier, abus de confiance, abus de conscience, dérives sectaires, exclusion...) pourront être exprimés, débattus fraternellement. Des médiateurs indépendants interviendront à la demande.

Ce lieu de rencontre contribuera à libérer la parole et à faire cesser la loi du silence.

Prenons soin des autres :

Vivons la fraternité !





*Rencontrer et accompagner
les personnes dans leurs
diverses situations de vie*

La sagesse,
ce n'est pas « avoir
réponse à tout », mais « voir
avec les yeux de Dieu, entendre
avec les oreilles de Dieu, aimer
avec le cœur de Dieu,
juger les choses avec le
jugement de Dieu »

*Catéchèse du Pape François
du 9 avril 2014*

Nous rendons grâce pour toutes les rencontres qui nous façonnent et deviennent expériences de conversion en particulier lors des missions d'accueil assurées par :

- ~ les équipes d'accueil de nos paroisses ;
- ~ les équipes Espérance conscientes de l'importance de l'accueil et de l'écoute d'une famille endeuillée ;
- ~ les responsables de préparation aux sacrements (mariage, baptême, confirmation, eucharistie) qui veillent à donner davantage de sens et d'enracinement ecclésial à la démarche des demandeurs ;
- ~ les groupes inter-religieux où l'on fait l'expérience d'une attention curieuse, respectueuse et fraternelle aux convictions et pratiques des uns et des autres.

Constat/conviction : nous avons encore à progresser pour nous rapprocher de ceux que leur situation de vie éloigne parfois de nos communautés ou de ceux qui ont frappé une fois à la porte de l'Église sans que nous ayons cherché davantage à garder un lien avec eux...

Chacun devrait se sentir attendu, reconnu et si possible impliqué dans une communauté qui se doit d'être elle-même fraternelle : notre culture de l'accueil est à changer et une véritable posture d'ouverture et d'accueil de l'autre, tel qu'il est, doit se mettre en place. Nous devons aller vers les autres au lieu de seulement les attendre et veiller à les accompagner dans la durée, conscients que la vocation baptismale du chrétien est avant tout un chemin, un devenir.

Nous avons toujours à relever le défi majeur de la diversité des membres du corps ecclésial et de la complémentarité des fils et filles de Dieu. Dans l'immense peuple de Dieu d'hommes et de femmes de tous pays, de toutes langues et de toutes cultures, se recevoir mutuellement dans l'union des différences prend son origine dans la vie plurielle de notre Dieu trinitaire au nom de qui nous sommes baptisés. Cet accueil permet de découvrir l'Esprit à l'œuvre au cœur de l'Homme et de se nourrir de ces rencontres. Il s'agit aussi de tisser des liens pour une communauté renouvelée, ouverte, fraternelle et accueillante.

“ *Exercez l’hospitalité les uns
envers les autres, sans murmurer.* ”

I P 4,9

AYANT ENTENDU L’ASSEMBLÉE SYNODALE, JE PROMULGUE LES DÉCRETS SUIVANTS :

Chacun doit se sentir attendu, reconnu et si possible impliqué dans une communauté appelée à devenir plus fraternelle. Nous avons toujours à relever le défi majeur de la diversité des membres du corps ecclésial et de la complémentarité des fils et filles de Dieu.

DI3 À partir de ses ressources actuelles (commissions et services) et de ressources externes, le diocèse mettra en place un dispositif de formation à l’accueil et à l’écoute. Celui-ci abordera une par une les diversités rencontrées, dans un langage accessible à tous. Il pourra être délocalisé dans les secteurs selon les besoins. Il permettra de former tous les acteurs pastoraux à une écoute « avec l’oreille de Dieu » et à un regard « avec le regard de Dieu », c’est-à-dire avec attention, discrétion, respect et compassion pour tous.

DI4 Chaque secteur ouvrira, si ce n’est pas déjà fait, des espaces institutionnels d’accueil et d’écoute, complétant les accueils paroissiaux comme un numéro de téléphone, l’accès à un contenu numérique, une permanence ou un rendez-vous hebdomadaire fixe et des espaces de rencontre régulière (par exemple une Table Ouverte Paroissiale).

DI5 Les **Équipes Animatrices (EA)** et **Équipes Pastorales de Secteur (EPS)** veilleront à la communication entre les services et mouvements : les équipes d'accueil des paroisses, de préparation aux sacrements, d'accompagnement des familles (en souffrance, en deuil...), des personnes (malades, isolées, en précarité, en situation de handicap...). Ces équipes partageront leur expérience et porteront le souci d'un accompagnement dans la durée et en lien avec la communauté. Des rencontres seront organisées entre ces équipes, associant des personnes accueillies pour partager découvertes, questionnements et difficultés, identifier de nouveaux besoins et des manières de continuer à faire route et inventer ensemble. On veillera à la vie spirituelle et à la convivialité de ces rencontres.



DI6 Les EA et l'EPS veilleront, avec le plus grand soin et dans la durée, à accueillir et accompagner, mais aussi à développer des initiatives pour aller sur le terrain, à la rencontre de tous.

L'attention sera portée :

- ~ à nos frères et sœurs catholiques venant d'autres cultures ;
- ~ aux dialogues œcuménique et inter-religieux ;
- ~ aux célibataires ;
- ~ aux couples : discernement en vue du mariage chrétien, proposition aux jeunes couples, mariés ou non, de rentrer dans une équipe ;
- ~ aux familles endeuillées : le service Espérance restera en lien après les funérailles, au-delà du rendez-vous de la messe du 2 novembre.

Invitation pour tous à partager leur vécu, leurs difficultés et joies, la prière et la lecture de la Parole, ceci en s'appuyant sur les mouvements et services existants.

Dans la dynamique ouverte par l'exhortation apostolique *Amoris Laetitia* (Accueillir, Accompagner, Discerner, Intégrer), la diversité des situations particulières sera prise en compte : couples en difficulté, séparés, en nouvelle union, personnes homosexuelles...

Les EA favoriseront également l'implication de ces personnes dans la vie paroissiale.



Rejoindre
les personnes
isolées



« La communauté évangélicatrice expérimente que le Seigneur a pris l'initiative, il l'a précédée dans l'amour (cf. I Jn 4, 10), et en raison de cela, elle sait aller de l'avant, elle sait prendre l'initiative sans crainte, aller à la rencontre, chercher ceux qui sont loin et arriver aux croisées des chemins pour inviter les exclus. »

Pape François,
La Joie de l'Évangile, 24

Nous rendons grâce

- ~ pour toutes les personnes de nos communautés qui œuvrent dans l'ombre en visitant des personnes âgées ou malades, souvent en leur portant la communion ;
- ~ pour les associations (St Vincent de Paul, Secours Catholique, Accueil des Étrangers, Accueil Louis et Zélie...) qui portent une attention particulière aux personnes isolées, qu'elles soient recommandées par les CCAS ou qu'elles les sollicitent directement ;
- ~ pour le Service Évangélique des Malades qui visite les personnes qui en ont besoin particulièrement celles en EHPAD ; pour les aumôniers d'hôpitaux et leurs équipes ;
- ~ pour toutes les personnes qui vont vers les détenus de Fleury-Mérogis, aumôniers ou équipes qui animent des messes dominicales.

Constat/conviction : la solitude a de multiples visages : le veuvage, le grand-âge, la maladie, les ruptures familiales, le manque d'argent, la détention. Les souffrances liées au travail (chômage, précarité, stress, burn-out) peuvent en

particulier considérablement fragiliser et être source d'isolement. La crise sanitaire a aussi plongé bien des personnes, dont les étudiants, dans la précarité et l'isolement. Les personnes en situation de handicap et leurs familles ainsi que les aidants de personnes souffrant de maladies graves se sentent souvent bien seules et démunies ; elles seront aussi prises en compte.

Pourtant une personne fragilisée ne perd rien de sa dignité et demeure signe de la présence cachée du Seigneur dans le monde. « *J'étais un étranger et vous m'avez recueilli ; nu, et vous m'avez vêtu ; malade, et vous m'avez visité ; en prison, et vous êtes venus à moi.* » (Mt 25,35-36)

Même quand des personnes ne peuvent plus se rassembler, elles restent membres du peuple de Dieu et de nos communautés.

Écouter, parler, consoler, donner de la joie, redonner confiance est à la portée de tous les membres de nos communautés. Nous devons dépasser les barrières qui nous empêchent de partager l'espérance et la joie à ceux qui les ont perdues.

“ Si un membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance ; si un membre est glorifié, tous les membres partagent sa joie. ”

I Cor 12,26

AYANT ENTENDU L'ASSEMBLÉE SYNODALE, JE PROMULGUE LES DÉCRETS SUIVANTS :

Chaque paroisse, groupement paroissial ou secteur, identifiera et sollicitera une équipe pour rejoindre les personnes isolées. En lien avec l'équipe Mission Solidarités-Écologie du secteur, avec les mouvements de solidarité, ces personnes seront notamment formées à l'écoute.

Cette équipe

DI7 Saisira toutes les occasions d'identifier les personnes isolées de tout âge et condition (à partir d'informations recueillies de personnes bénévoles, du rapprochement

avec les associations ou collectivités locales, du bouche-à-oreille, à l'occasion de funérailles, de visites en EHPAD...).





Cette équipe

D18 Prendra le temps d'écouter avec délicatesse toute nouvelle personne à accompagner pour comprendre ses attentes et ses besoins (visite, appel téléphonique, communion, support dans la résolution de problèmes, aide ponctuelle, régulière, soutien spirituel, logistique ou humain) et proposer à la personne isolée de participer à des activités paroissiales ou à une « petite communauté fraternelle », selon son désir et ses possibilités

D19 Identifiera et veillera à la formation des forces vives sur lesquelles s'appuyer pour être en relation avec les personnes isolées. Elle veillera aussi à la continuité de l'accompagnement dans les périodes d'indisponibilité (vacances, aléas personnels, maladie...).

D20 Se réunira une fois par an pour échanger, se ressourcer, enraciner spirituellement la démarche et chercher ensemble des voies d'entraide et de progrès.

Prenons soin
de la Maison Commune,
écologie sociale,
écologie verte



Faire de la solidarité l'affaire de tous !



Le pauvre,
 quand il est aimé,
 « est estimé d'un grand prix »
 et ceci différencie l'authentique option
 pour les pauvres d'une quelconque idéologie,
 d'une quelconque intention d'utiliser les pauvres
 au service d'intérêts personnels ou politiques.
 C'est seulement à partir de cette proximité réelle et
 cordiale que nous pouvons les accompagner comme il
 convient sur leur chemin de libération. C'est seulement
 cela qui rendra possible que « dans toutes les communautés
 chrétiennes, les pauvres se sentent "chez eux". Ce style ne serait-
 il pas la présentation la plus grande et la plus efficace de la
 Bonne Nouvelle du Royaume ? » Sans l'option préférentielle
 pour les plus pauvres « l'annonce de l'Évangile, qui demeure
 la première des charités, risque d'être incomprise ou de
 se noyer dans un flot de paroles auquel la société
 actuelle de la communication nous expose
 quotidiennement. »

Pape François,
 La Joie de l'Évangile, 199

Nous rendons grâce

pour la prise de conscience de l'attention prioritaire à porter aux plus petits et ce dès la création de notre diocèse. L'expérience montre que ces rencontres sont sources d'enrichissement mutuel. Merci à tous ces acteurs dont les noms, pour certaines figures marquantes, nous restent en mémoire. Nous pouvons nous réjouir de constater que la solidarité se manifeste dans notre diocèse, marqué par la diversité sociale et culturelle, à travers une myriade d'engagements individuels dans les associations caritatives catholiques ou non confessionnelles ou dans des collectifs d'associations.

Constat/conviction : ce synode nous invite maintenant à « passer du faire pour » à « se convertir avec », initié par **Diaconia** 2013.

Suite à l'encyclique **Laudato Si'**, l'Église catholique est invitée à une conversion à l'écologie intégrale. Il existe dans notre diocèse un service solidarités-écologie. Six équipes Missions Solidarité sont à l'œuvre depuis plusieurs années. Dans 5 autres secteurs, un correspondant solidarités-écologie a été nommé.

Parmi les points d'attention relevés lors de la première session de l'assemblée synodale, on note :

- ~ le manque de liens entre les engagements individuels dans des associations caritatives et nos structures d'Église ;
- ~ la nécessité de commencer par être humain. Le respect de chaque personne et la qualité de la relation est un préalable ;
- ~ la proximité à privilégier pour bien connaître toutes les fragilités ;
- ~ la charité concernant tous les membres de la communauté et ceci n'est pas une option, elle entraîne toutes et tous. La délégation à quelques spécialistes n'est pas une solution évangélique ;
- ~ l'importance de porter ensemble les blessures et difficultés de chacun, tous les milieux sont concernés sans exclusivité. Toute liste des précarités génère des manques et des frustrations, il n'en sera donc pas établi ;
- ~ l'action passant aussi par le travail sur les causes structurelles des situations vécues ;
- ~ le désir d'impliquer plus largement le peuple de Dieu, cela demande déjà de faire vivre ce qui est écrit dans nos documents de référence et aussi d'inventer, de partager, de communiquer, de se former, d'accompagner.

“ Si donc moi, le Seigneur et le Maître, je vous ai lavé les pieds, vous aussi vous devez vous laver les pieds les uns aux autres. ”

Jn 13, 14-15

AYANT ENTENDU L'ASSEMBLÉE SYNODALE, JE PROMULGUE LES DÉCRETS SUIVANTS :

La Charité concerne tous les membres de la communauté et ce n'est pas une option, elle entraîne toutes et tous à s'approprier et mettre en pratique les encycliques Fratelli Tutti et Laudato Si'.

D21 Chaque secteur mettra en place une équipe « Solidarités-Écologie », d'ici juin 2023.

L'Équipe Pastorale de Secteur veillera à ce que celle-ci, largement ouverte sur la société civile, prenne une part active à l'assemblée synodale de secteur décrite dans le décret « *Nous convertir à la synodalité* » et aux temps forts du secteur (journée du migrant, du pauvre, de la santé...).





D22 Les structures diocésaines, de secteur et de paroisse veilleront à passer de "la délégation à des spécialistes des solidarités-écologie" à "une responsabilisation personnelle de tous les baptisés". Cela demande de veiller à une articulation entre le service de tous et l'expertise des associations.

Ainsi, les Équipes Animatrices veilleront au témoignage régulier, au cours des assemblées dominicales, de personnes engagées dans ces services (personnes « aidées » comme « aidantes ») pour que chaque membre de la communauté se laisse toucher et convertir au contact de l'autre et devienne à son tour porteur d'initiatives.

D23 Afin que change le regard envers les plus pauvres qui attendent de chacun le même respect que Jésus a pour eux, les équipes « Solidarités-Écologie » proposeront aux communautés chrétiennes, avec ces personnes, des moments festifs de rencontre, d'amitié, d'écoute, de prière autour de la Parole de Dieu ou d'autres textes spirituels.

*Faire de l'écologie
intégrale
une priorité !*



« Aujourd'hui,
nous ne pouvons
pas nous empêcher
de reconnaître qu'une
vraie approche écologique
se transforme toujours en une
approche sociale, qui doit intégrer
la justice dans les discussions sur
l'environnement, pour écouter
tant la clameur de la terre que la
clameur des pauvres. »

Pape François,
Laudato Si' 49

Nous rendons grâce pour les équipes telles que celles du CCFD qui ont déjà intégré la place de l'Homme au sein de la création dans leurs actions caritatives, pour le Pôle Jeunes du diocèse qui est déjà très porteur de cette démarche ainsi que pour les équipes « **Église Verte** » qui se sont lancées.

Constat/conviction : nous devons nous encourager et nous soutenir pour changer nos perceptions et comportements afin de donner du sens à nos actions concernant l'écologie intégrale (qui intègre les aspects environnementaux, sociaux et économiques). Nous devons apprendre à faire le lien entre solidarité envers les plus petits et écologie. L'Humain est à replacer dans la Création. L'écoute attentive des jeunes générations, très conscientes

de la situation critique tant sociale qu'environnementale, est à déployer.

L'Enseignement de l'Église sur les enjeux environnementaux et sur la dignité humaine, relayée par l'encyclique *Laudato Si'*, est à promouvoir. Nous avons à aider tous les lieux d'Église, communautaires ou domestiques, à prendre conscience de l'urgence climatique et à prendre sans plus tarder les mesures nécessaires à porter. La conversion à l'écologie intégrale doit être transversale et doit « colorer » toutes les actions de notre Église diocésaine.

Pour soutenir et encourager les conversions personnelles et communautaires nécessaires, nous avons aussi à garder une capacité d'émerveillement et de contemplation.

“ *La charité du Christ nous presse.* ”

2 Co 5, 14

AYANT ENTENDU L'ASSEMBLÉE SYNODALE, JE PROMULGUE LES DÉCRETS SUIVANTS :

Nous devons nous encourager et nous soutenir pour changer nos perceptions et nos comportements afin de donner du sens à nos actions concernant l'écologie intégrale, prenant en compte les aspects environnementaux, sociétaux et économiques.

D24 La démarche « Église verte » sera présentée et déployée au niveau de chaque secteur pour engager le processus de label Église Verte dans les groupements de paroisses ou paroisses, en lien avec le délégué Église Verte du diocèse. Avant juin 2023, sera établi l'éco-diagnostic des urgences locales proposé par le label. Elles peuvent être déclinées par des actions tant sociales qu'environnementales. Le diagnostic sera suivi par une communication associée.

D25 Le diocèse engagera des formations/ sensibilisations et partagera les bonnes pratiques, à destination des adultes et des jeunes, par le biais notamment du service Solidarités-Écologie, au niveau diocésain et à d'autres niveaux. Ces formations/ sensibilisations seront adaptées aux territoires des secteurs, ainsi qu'aux mouvements qui le demandent. Elles porteront sur :

- ~ L'écologie intégrale (Laudato Si') ;
- ~ L'urgence écologique et climatique (fresque du climat) ;
- ~ L'écologie et l'intériorité ;
- ~ La sobriété heureuse ;
- ~ Les liens entre ville et campagne en Essonne.



D26 Dans chaque secteur seront programmés annuellement des temps de sensibilisation à la nécessité d'évoluer vers un mode de vie plus respectueux de la Création et de repenser la place de l'Homme en son sein, par exemple autour d'une journée de la Création. La date sera à adapter suivant le lieu (par exemple en septembre/octobre avec clôture du mois de la Création le 4 octobre pour la Saint-François, ou autour du 8 décembre à l'occasion de la journée mondiale du climat ou encore au printemps).

D27 La démarche Église Verte sera déclinée dans les groupes de jeunes du diocèse, en lien avec l'engagement du Pôle Jeunes diocésain (« pollen Église Verte » pour les 11-18 ans, « Église Verte Jeunes » pour les 18-30 ans ou encore « Église Verte Familles »), de manière à concilier l'audace des jeunes et l'expérience des anciens. Des projets ambitieux pour prendre soin de la maison commune (éco-villages...) seront encouragés. Ils favoriseront également les échanges entre les générations.

Déployons
la vie spirituelle





Nourrir la Vie Spirituelle

Nous rendons grâce pour tous les efforts déjà entrepris dans nos paroisses pour accompagner les chrétiens dans leur vie spirituelle, s'adapter aux rythmes de vie des uns et des autres, et pour tout ce qui a été fait pendant la pandémie pour pallier l'absence de célébrations communautaires.

Constat/conviction :

la prière est respiration qui nous unit à Dieu. La méditation de sa Parole est enracinement dans son mystère et écoute de sa volonté. La contemplation de sa création est source de joie intérieure. Être comme Samuel à l'écoute du Seigneur « *Parle, Seigneur, ton serviteur écoute* » (1 Sm 3,9) devient pourtant difficile pour un grand nombre : l'abondance de communications et de sollicitations de la vie courante crée une sorte d'asphyxie du temps personnel. Nous avons besoin de nous décentrer, de nourrir notre prière personnelle et communautaire, d'expérimenter un silence habité, de faire entrer notre vie en résonance avec la Parole de Dieu, d'être soutenus dans notre intimité avec le Seigneur.

Exercer le ministère apostolique en nous dépensant pour les autres ne nous dispense jamais de demeurer des disciples de Jésus et de demeurer des chrétiens, des hommes qui continuent d'apprendre à s'enraciner dans le mystère du Christ, à travers la prière, la Parole de Dieu et les sacrements de l'Église.
Il apparaît clairement que dans l'élan synodal, un temps annuel de relecture et de ressourcement spirituel s'impose dans tous les services d'Église

Mgr Claude Dagens,
Aujourd'hui l'Évangile,
Parole et Silence, p. 91

Qui plus est, la vie spirituelle reste le fondement de tout service ecclésial pour pouvoir transmettre la joie et l'espérance. Nous sentons aussi la nécessité de prier en Église pour la foi des jeunes, pour les blessés de la vie, et pour toutes les personnes engagées dans nos communautés.

Pour autant, les chemins pour y parvenir sont différents de l'un à l'autre : lecture personnelle de la Parole pour les uns, partage communautaire pour d'autres, contemplation de la création, chapelet, prière des heures ou bien souvent tout simplement recueillement dans une église ou un lieu sacré. Les uns ont besoin de s'isoler, les autres privilégient la prière et la louange communautaires. Nos rythmes eux aussi sont divers : prière matinale pour les uns, pause dans la journée de travail pour les autres, relecture de vie quotidienne, hebdomadaire ou au cours d'un temps de ressourcement annuel. Nous devons aider le plus grand nombre à trouver le chemin qui leur convient pour ce cœur à cœur avec le Seigneur.

“ **Je suis la vigne, vous êtes les sarments : celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là produira du fruit en abondance car, en dehors de moi, vous ne pouvez rien faire.** ”

Jn 15,5

AYANT ENTENDU L'ASSEMBLÉE SYNODALE, JE PROMULGUE LES DÉCRETS SUIVANTS :

S'enraciner dans le mystère du Christ afin que toute activité prenne source en Lui et reçoive de Lui son achèvement. Vivre dans l'Esprit afin d'accueillir et de communiquer la joie de l'Évangile. Pour être disciple missionnaire du Christ, il est nécessaire de nourrir sa vie spirituelle, de prendre des temps d'écoute, de mise en œuvre et de relecture avec d'autres.

D28 Chaque Équipe Animatrice, chaque responsable de mouvement ou service... sollicitera des personnes à même de faire des propositions centrées sur la Parole de Dieu :

~ propositions de prière et d'intériorisation de la Parole : liturgie des heures, apprentissage de la lectio divina ou de l'oraison, adoration, louange, temps de jeûne (...). Les personnes ou groupes susceptibles de faire ces propositions se feront connaître par l'ensemble de la communauté en participant à des célébrations liturgiques (une messe au moins par an dans la paroisse, un chemin

de Croix...) et en invitant les autres à y participer. Le service de la catéchèse veillera à ce que les enfants soient initiés au silence et à l'intériorité ;

~ propositions de partage de la Parole, d'échange spirituel autour des actions menées (solidarité, démarche écologique...), d'accompagnement spirituel des missions exercées.

Chaque secteur pourrait décider qu'une ou deux fois par an, il y ait une semaine sans aucune réunion habituelle afin de proposer une démarche de ressourcement communautaire.



D29 Le service diocésain de la Vie spirituelle offrira sa compétence pour aider au besoin à construire les diverses propositions. Il publiera un vade-mecum où seront indiquées les coordonnées des principaux lieux de halte spirituelle (retraite et pèlerinage du diocèse ou en dehors), les contacts des différents mouvements de spiritualité et groupes de vie évangélique présents dans le diocèse ainsi que les possibilités pour bénéficier d'un accompagnement spirituel. Cette publication sera en vue sur le présentoir des églises et dans les accueils paroissiaux ; elle sera accessible aussi en format numérique. Les informations seront relayées sur les pages « vie spirituelle » des sites du diocèse ou des secteurs.

D30 Dans la mesure du possible, nos églises resteront ouvertes. Sera recherché ce qui peut y favoriser la prière personnelle et l'attention à la beauté de la création :

- ~ diffusion de musique sacrée ;
- ~ mise en évidence de l'Écriture devant l'autel ;
- ~ place visible du Saint-Sacrement ;
- ~ décoration (fleurs, photos...) ;
- ~ guide de visite spirituelle de l'église ;
- ~ propositions de prière à consulter sur place ;
- ~ cahier d'intentions de prière...

D31 Chaque Équipe Pastorale de Secteur organisera au moins un temps de halte spirituelle ou de pèlerinage annuel.



Approfondir le sens de la Liturgie



Je voudrais que la beauté de la célébration chrétienne et ses conséquences nécessaires dans la vie de l'Église ne soient pas défigurées par une compréhension superficielle et réductrice de sa valeur ou, pire encore, par son instrumentalisation au service d'une vision idéologique, quelle qu'elle soit

Pape François,

Lettre apostolique

« J'ai désiré d'un grand désir »

juin 2022

Nous rendons grâce au Père qui, par le Christ et dans l'Esprit, rassemble son peuple des extrémités de la terre, entre en dialogue avec lui, lui donne part à son mystère vivant, l'envoie au monde annoncer que le Royaume est là.

Nous rendons grâce de vivre, dans ce Synode, une expérience « eucharistique » : comme les grains autrefois disséminés sur les montagnes sont recueillis pour devenir un seul pain (Didachè), nous consentons, les uns et les autres, à nous laisser travailler « pour former un seul Corps baptisé dans l'Esprit ».

Nous rendons grâce pour tout le poids d'humanité, de vie reçue et donnée, de combat pour la justice dont nous sommes témoins et porteurs, et pour tout ce qui, autour de nous, vibre déjà du chant de la création, de la gratuité, la reconnaissance, la fraternité.

Constat/conviction : sur la liturgie se sont exprimés beaucoup de désirs, d'attentes, mais aussi des inquiétudes :

- ~ soigner la qualité de nos célébrations et cultiver la beauté ;
- ~ pour cela, réaliser que tous les acteurs ont besoin de se former et d'être accompagnés ;
- ~ rendre nos célébrations attractives, sans en faire un spectacle ; favoriser l'intériorisation ;
- ~ avoir des éléments de discernement pour

rechercher l'unité dans la diversité, allier la qualité du répertoire des chants et l'ouverture aux différentes sensibilités ;

~ faire une place à la louange de la création ;

~ soigner le ministère de la prédication et la catéchèse liturgique ;

~ chercher comment les célébrations et gestes liturgiques peuvent accompagner réellement la vie des hommes, des femmes et des enfants, celle des cités et des milieux de travail ;

~ chercher comment toutes les composantes du Peuple de Dieu peuvent prendre leur part dans l'animation liturgique ;

~ éviter de vouloir tout faire pendant la messe : revenir avec une « noble simplicité » au cœur du mystère célébré ;

~ associer la célébration eucharistique à des temps fraternels ;

~ se souvenir que, comme la prière, « la liturgie n'épuise pas toute l'activité de l'Église » (*Sacrosanctum Concilium 9 - Vatican II*). L'une et l'autre s'articulent sur le service de la charité et le service du témoignage.

Le risque demeure toujours de réduire la vie de l'Église à la pratique dominicale, de réduire la préparation liturgique au choix des chants, de concevoir les réunions d'équipe comme une simple planification.

“ *Ils étaient assidus à l’enseignement des apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières.* ”

Ac 2,42

AYANT ENTENDU L’ASSEMBLÉE SYNODALE, JE PROMULGUE LES DÉCRETS SUIVANTS :

Nous désirons que la liturgie devienne réellement un lieu de communion, qui manifeste la joie de la Résurrection, et que ses trésors soient à la portée du plus grand nombre.

Les acteurs de la Liturgie s’approprieront la récente lettre du Pape François « *J’ai désiré d’un grand désir* ».

D32 Au niveau local, chaque paroisse ou groupement paroissial a constitué ou constituera une équipe liturgique impliquant les acteurs des divers champs de la célébration : chant, musique, service de l’autel, lectures, art floral, accueil, sacristie... Sa mission sera réprécisée : aider l’assemblée à entrer dans l’intelligence de la liturgie et à la vivre.

Les équipes liturgiques et les ministres ordonnés veilleront à préparer les célébrations en amont, en se mettant à l’écoute de la Parole de Dieu, afin de favoriser l’unité et la cohérence de la célébration. Des temps réguliers de formation, adaptés à la situation locale, seront prévus.

Toute personne qui participe à l’animation

liturgique s’engage à apporter sa contribution aux réunions de l’équipe, à se former et à agir en concertation avec les autres.

Les membres de l’équipe liturgique auront à cœur de favoriser :

- ~ la présence au cœur des célébrations de toute personne, quels que soient sa situation, son âge, son handicap... ;
- ~ la participation ponctuelle d’autres entités (personnes ou groupes) à l’animation ;
- ~ l’appel aux différents services liturgiques, en repérant les talents dans les communautés et en les accompagnant ;
- ~ le lien avec les autres formes de prière (louange, adoration, liturgie des heures, lectio divina...) et les rencontres fraternelles.

D33 Au niveau diocésain, une formation liturgique de tous les acteurs, laïc(que)s et ministres ordonnés, sera mise en place. Elle sera interactive et s'appuiera sur un enseignement périodique de l'évêque ; elle sera relayée par le Service Diocésain de Pastorale Sacramentelle et Liturgique qui adaptera ses propositions à ces orientations et appellera des personnes-ressources formées.



D34 Le Service Diocésain de Pastorale Sacramentelle et Liturgique encouragera et fera connaître les initiatives visant à entreprendre un travail de fond sur l'esprit de la liturgie et offrira des moyens d'approfondissement pour :

- ~ restituer la liturgie dans l'ensemble de l'activité de l'Église, qui est indissociablement annoncer-célébrer-servir ;
- ~ intérioriser la prière de l'Église, nous nourrir de la tradition vivante et vivifiante, comprendre le langage de l'Écriture et découvrir comment poser des gestes liturgiques en consonance avec le sens des rites et les symboles liturgiques (expliquer la dynamique d'une célébration, prévoir des outils et un compagnonnage pour rejoindre les personnes éloignées de la liturgie) ;
- ~ écouter la Parole de Dieu dans la liturgie et écouter cette Parole qui travaille l'histoire des hommes ;
- ~ développer l'art de la prédication dans un langage compréhensible ;
- ~ vivre la synodalité en promouvant la présence et la participation de toutes et tous dans la liturgie, en particulier en portant une attention aux plus jeunes ainsi qu'à ceux qui découvrent l'Église (catéchumènes, recommençants...) ;
- ~ Mettre en lien piété populaire (pèlerinages, dévotions mariales, chapelets, adoration, saints du jour...) et liturgie.

*Enraciner le quotidien
en Jésus-Christ
au sein de petites
communautés fraternelles*



**« L'évangélisation
ne serait pas
complète si elle ne
tenait pas compte des
rapports concrets et
permanents qui existent
entre l'Évangile et la vie
personnelle et sociale
de l'homme ».**

*Paul VI, Evangelii
Nuntiandi 29*

Nous rendons grâce

- ~ pour toutes les équipes existantes qui permettent aux chrétiens du diocèse de se retrouver en dehors des assemblées dominicales : citons entre autres les fraternités Charles de Foucauld, les fraternités franciscaines, les équipes CVX de spiritualité ignatienne, les Équipes Notre-Dame, les équipes de couples Tandem, les fraternités Cana du Chemin Neuf, les maisonnées de l'Emmanuel, les équipes ACI (Action Catholique Indépendante), ACO (Action Catholique Ouvrière), MCR (Mouvements Chrétien des Retraités), CMR (Chrétiens en Monde Rural), EDC (Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens) ainsi que les équipes constituées sur le lieu de travail...
- ~ pour les nombreux bénéfices de ces équipes et l'œuvre de l'Esprit dans la vie de leurs membres : le goût de la Parole de Dieu, l'entraide, le partage des difficultés et des épreuves, le partage de ce qui fait écho à la Parole dans leur vie, l'accompagnement dans les temps d'aridité spirituelle, les retombées de paix, de joie, de fraternité dans leur milieu de vie.

Constat/conviction : pour enraciner notre vie quotidienne dans l'Évangile et reconnaître Dieu à l'œuvre dans nos vies, il est important, ainsi que cela est apparu dans la première session de l'assemblée, de mettre en place dans nos villes, nos quartiers et villages, des petites communautés fraternelles de partage de la Parole de Dieu avec la double vertu de favoriser la fraternité et de se faire proche des personnes isolées.

Ces lieux de partage de vie sont la source d'une véritable transformation de la vie quotidienne liée au compagnonnage avec Jésus, le Seigneur de nos vies, qui est présent quand deux ou trois se réunissent en son Nom. Ils peuvent, entre la vie personnelle de chacun et l'assemblée dominicale, faire vivre une fraternité concrète. « *Que demeure l'amour fraternel.* » (He 13,1)

Leur constitution doit être dégagée de règles quant au nombre de participants, leurs états de vie, la fréquence des rencontres, l'objectif étant de pouvoir se soutenir, se supporter les uns et les autres dans la grande aventure de la vie et de la foi, sans que quiconque se sente exclu par manque de connaissance ou de formation.

“ Vous êtes corps du Christ et, chacun pour votre part, vous êtes membres de ce corps. ”

I Co 12,27

AYANT ENTENDU L'ASSEMBLÉE SYNODALE, JE PROMULGUE LES DÉCRETS SUIVANTS :

Ce décret encourage la création et la multiplication de petites communautés de proximité, de partage, de soutien dans la foi. Celles-ci constituent une proposition complémentaire des équipes de différentes spiritualités présentes sur le diocèse

D35 Au-delà de la possibilité de rejoindre les équipes de spiritualité existantes, sera suscitée et accompagnée la naissance de toute petite communauté fraternelle de proximité, favorisant le rapprochement, le partage, le soutien mutuel, entre autres de :

- ~ résidents d'un même quartier ou village ;
- ~ personnes impliquées dans un même service ou mouvement ;
- ~ personnes ayant un loisir commun (sport, activité artistique, ...) ;
- ~ personnes isolées personnes en grande précarité ;
- ~ personnes en recherche...

D36 Chaque secteur favorisera la mise en place d'expériences de petites communautés fraternelles et en fera connaître l'existence au niveau du secteur et du diocèse, ce qui permettra un enrichissement mutuel. Localement, le bouche à oreille jouera aussi son rôle dans leur déploiement.



D37 Chaque petite communauté fraternelle sera encouragée par l'Équipe Animatrice ou l'Équipe Pastorale de Secteur à faire annuellement - éventuellement avec d'autres groupes - une halte spirituelle destinée à faire une relecture du chemin parcouru à la lumière de la Parole de Dieu. Il lui sera proposé de participer aussi annuellement à une messe paroissiale des communautés fraternelles.



D38 Dans le respect de la vie de chacune de ces petites communautés fraternelles, l'Équipe Animatrice ou l'Équipe Pastorale de Secteur chargera l'un de ses membres de garder le lien avec ces petites communautés locales (non reliées à un mouvement)

*Portons ensemble
la mission
de l'Église*



Partager la responsabilité de notre mission commune



En vertu du Baptême reçu, chaque membre du Peuple de Dieu est devenu disciple missionnaire (cf. Mt 28, 19). Chaque baptisé, quels que soient sa fonction dans l'Église et le niveau d'instruction de sa foi, est un sujet actif de l'évangélisation, et il serait inadéquat de penser à un schéma d'évangélisation utilisé pour des acteurs qualifiés, où le reste du peuple fidèle serait seulement destiné à bénéficier de leurs actions.

Pape François,
La joie de l'Évangile, 120

Nous rendons grâce pour les nombreuses missions confiées dans notre diocèse depuis le 1^{er} synode à des laïcs, à des femmes en particulier, aussi bien comme membres ou responsables d'équipes animatrices ou de services diocésains, engagés dans la pastorale, que ce soit auprès des plus jeunes, des familles (accueil baptême, préparation mariage, funérailles...) des personnes vulnérables, dans les aumôneries de la prison, la santé...

Les revendications des droits légitimes des femmes, à partir de la ferme conviction que les hommes et les femmes ont la même dignité, posent à l'Église des questions profondes qui la défient et que l'on ne peut éluder superficiellement.

Pape François,
La joie de l'Évangile, 104

Constat/conviction :

la collaboration clercs – laïcs/laïques est indispensable dans l'Église aujourd'hui. Elle est le reflet, le signe et l'expression de la vie commune du Père, du Fils et du Saint Esprit.

Cette collaboration s'exerce cependant de manière inégale selon les lieux. Les difficultés viennent parfois de la méconnaissance, voire de la non-reconnaissance de la pleine validité de la responsabilité confiée. La présence en nombre des femmes dans la vie de l'Église (2/3 pour 1/3 d'hommes) incite à s'interroger sur la possibilité qui leur est faite de participer aux instances de décisions.

“ **Les dons de la grâce sont variés, mais c’est le même Esprit. Les services sont variés, mais c’est le même Seigneur. Les activités sont variées, mais c’est le même Dieu qui agit en tout et en tous. À chacun est donnée la manifestation de l’Esprit en vue du bien commun.** ”

I Co 12,4-7

AYANT ENTENDU L’ASSEMBLÉE SYNODALE, JE PROMULGUE LES DÉCRETS SUIVANTS :

Dans notre diocèse, des responsabilités pastorales et de gestion dans les instances de gouvernance sont confiées aux baptisé(e)s, fidèles laïc(que)s et ministres ordonnés.

D39 Les lettres de mission seront rédigées de manière à donner comme première tâche de garantir la synodalité de ce dont chacun/chacune a la responsabilité. Elles préciseront l’objet de la mission, les services confiés, le référent, la durée, les obligations de chacune des parties et l’évaluation (par une relecture de la mission) et seront officiellement remises lors d’une célébration du peuple de Dieu, dans le secteur pour ceux qui ont une responsabilité au niveau du secteur (catéchuménat, catéchèse, équipes espérance...) ou lors d’une célébration diocésaine pour les responsables des services diocésains.

D40 Le service chargé de l’accompagnement des laïcs en mission ecclésiale sera étoffé pour s’adresser à tous les laïcs recevant une lettre de mission. Il devra, avec les responsables de service concernés ou les prêtres référents, proposer des temps de relecture de la mission, de formation et de ressourcement. Le ou la délégué(e) pour les laïcs sera membre du conseil épiscopal. Les missions sont confiées, sauf nécessité, pour une durée de trois ans, renouvelable deux fois maximum, pour permettre le renouvellement et donner du dynamisme à la mission. Ces dispositions s’appliqueront aussi aux ministres ordonnés



D4I Les différentes instances, au niveau du secteur ou du diocèse, organiseront des temps de formation, de prière et de rencontre fraternelle, ouverts à tous (laïcs et

ministres ordonnés ensemble), permettant une meilleure connaissance mutuelle ainsi que l'échange sur les activités des uns et des autres.

*Nous ancrer dans les
réalités de la vie*



Chaque Église particulière (...) est l'Église incarnée en un espace déterminé, dotée de tous les moyens de salut donnés par le Christ, mais avec un visage local.

Sa joie de communiquer Jésus Christ s'exprime tant dans sa préoccupation de l'annoncer en d'autres lieux qui en ont plus besoin, qu'en une constante sortie vers les périphéries de son propre territoire ou vers de nouveaux milieux sociaux-culturels.

Pape François,

La joie de l'Évangile, 30

Nous rendons grâce en Synode pour l'Esprit qui nous entraîne à servir l'Évangile au cœur de nos vies quotidiennes, à nous rendre attentifs aux réalités de la vie des hommes qui nous entourent, particulièrement des plus démunis. Nous rendons grâce pour les baptisé(e)s de notre diocèse qui s'engagent, avec d'autres, dans les associations de solidarité, dans des responsabilités sociales et politiques, pour toutes celles et ceux qui portent le souci d'y ouvrir des espaces de rencontre et de dialogue fraternels. Nous rendons grâce pour les équipes de nos paroisses qui portent le souci d'une vie pastorale ouverte.

Constat/conviction : dans un monde en pleine mutation technologique et multiculturelle, l'Église apparaît trop souvent comme un lieu où rien ne bouge. Sa présence risque de se limiter au culte, à distance des réalités de la société. De plus, trop de personnes sont laissées au bord du chemin en raison de leurs conditions de vie ou marginalisées à cause d'une situation particulière. Pour ceux qui sont à la périphérie, l'Église peut être perçue comme fixant des normes en décalage avec le vécu.

Nous croyons que Dieu est présent à l'histoire des

hommes. L'enjeu est bien d'être attentifs, présents aux réalités de la vie des gens et de s'en nourrir. Notre Église diocésaine et ses composantes se situent au cœur de la vie des territoires. Les réalités humaines, sociales, économiques, les éloignements géographiques sont différents selon les secteurs.

Aujourd'hui, dans notre diocèse, le Conseil Pastoral de Secteur (CPS) est un conseil mis en place par le responsable de secteur après consultation de l'Équipe Pastorale de Secteur. Son rôle est de stimuler la vie pastorale en prenant en compte la situation et les évolutions des réalités humaines, économiques, sociales, culturelles, associatives, politiques et pastorales qui marquent la vie des habitants du secteur (Ensemble pour la Mission p. 34). Peu de secteurs pastoraux s'en sont aujourd'hui dotés en ce sens.

Nous voulons vivre une Église toujours en mouvement, qui s'adapte et qui vit là où les gens vivent et avec eux. Pour cela, la vie pastorale se doit d'être attentive aux réalités humaines vécues localement, ainsi qu'aux évolutions des modes de vie qui sont des défis mais aussi des chances pour l'Évangile.

“ *Jésus exulta de joie sous l’action de l’Esprit Saint, et il dit : « Père, Seigneur du ciel et de la terre, je proclame ta louange : ce que tu as caché aux sages et aux savants, tu l’as révélé aux tout-petits. Oui, Père, tu l’as voulu ainsi dans ta bienveillance. »* ”

Lc 10,21

AYANT ENTENDU L’ASSEMBLÉE SYNODALE, JE PROMULGUE LES DÉCRETS SUIVANTS :

Chaque secteur se donnera les moyens d’être davantage attentif à la vie du territoire, de ses acteurs et veillera à la façon dont la communauté chrétienne y est présente, active et s’en nourrit. Le Conseil Pastoral de Secteur (CPS) verra ainsi sa mission renouvelée et renforcée.

D42 Un CPS sera mis en place dans chaque secteur. Sa mission sera de tenir compte de l’évolution des réalités locales humaines, sociales, économiques, éducatives, culturelles, et de veiller à l’adaptation de la vie pastorale à ces réalités. Une attention particulière sera portée à la situation des jeunes (étudiants, jeunes adultes) ainsi qu’à celle des personnes en précarité. Le CPS sera également attentif aux partenariats potentiels avec les acteurs locaux, élus, responsables associatifs. Le CPS, par ses propositions, visera à favoriser la présence et l’engagement des baptisés dans la vie locale.

D43 Le CPS sera source de propositions pour l’EPS et les Équipes Animatrices (EA) des paroisses, en lien avec les services et mouvements d’Église, de façon à veiller à la prise en compte des réalités concrètes du territoire dans la vie des communautés du secteur pastoral. Cette prise en compte des réalités trouvera écho dans l’élaboration du projet pastoral du secteur.



D44 Au moins une fois par an le CPS rencontrera l'Équipe Pastorale de Secteur (EPS) et les EA, les communautés religieuses,

aumôneries et mouvements d'Église, pour un temps d'échanges et de partage, et leur rendra compte de son travail.

+ Michel Pansard - 8 octobre 2022

Invitation

À tous les niveaux (paroisses, secteurs, diocèse), les budgets seront établis en fonction des décisions pastorales et transmis largement. Ceci, conformément à l'ordonnance sur les finances en place depuis septembre 2019.

Les chantiers à ouvrir sur l'organisation de notre Église diocésaine

**SUITE AUX DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE SYNODALE, DES CHANTIERS SONT À PRÉCISER ET
À METTRE EN ROUTE :**

- ~ Celui d'une relecture, d'une évaluation ou d'un audit des structures mises en place par le diocèse, il y a 30 ans et leurs articulations : Secteurs-paroisses ; Équipe Pastorale de Secteur, Équipes Animatrices ... ;
- ~ Le Conseil Pastoral de Secteur, son objet et sa composition ;
- ~ La mise en place du Conseil Diocésain de Pastorale, les modalités de sa composition, le travail qui lui sera demandé, sa mise en route ;
- ~ Et pour plus tard, la réception et les suites du synode romain sur la synodalité en 2023.

Merci à tous et particulièrement à...

TOUS LES MEMBRES DES ÉQUIPES SYNODALES

L'ASSEMBLÉE SYNODALE

Président : Mgr Michel Pansard

Théologien : P. Jean-Louis Souletie

Secrétariat général : Franck Pillard et Véronique Fontaine

Secrétariat général élargi : Axelle Umnik, Yolande Zekre, Tony Sagaliapidine, Gaëtan Ziga, Armand Makoukila,

Rédacteurs : Anne Mante, Christine Gilbert, Matthias Amiot, Adrien Margueritte, Martin Yao, Marc Vannesson, Arnaud Lemant, Gérard Cuvelier

Moderatrice de l'assemblée : Odile Rannou

DÉLÉGUÉS SYNODAUX ET SUPPLÉANTS

Frédéric ACHART - Thomas ADJETEY BAHUN - Marie-Chantal ADOMON - Sedjro Christian AGBOMASSOU - Jérémie AKA - Grégoire AKAKPO - Photine ALAPINI - Marie-Annick ALBERT - Jean-Paul ALETH - Josiane AMBROISINE - Virginie AMIEUX - Pascal AMILHAT - Félix Désiré AMOUGOU - Laura AMOUSSOU - Danielle ANDROLETTI - Stéphane APPAVOU - Carlos ARANCIBIA - Julien ARCHANGE - Anne AUDINEAU - Fabienne AUGENSTEIN - Jean-Claude AUGUIN - Francine BANSIMBA - Isabelle BARON - Martine BARRE - Marie-Pierre BAUMHAUER - Stéphane BEGUINOT - Romain BELIBI AKOA - Daniel BENARD - Martial BERNARD - Arnaud BERNOUX - Didier BERTHAUD - François BEUNEU - Emmanuel BIDZOGO - Catherine BITANGAZYA - Sarah BLONDEAU - Sylvie BLONDIAUX - Valérie BOCH - Jacqueline BOMBAIL - Marie BONNEAU - Nicky BOUCARD - Marie BOUGNET - Claude BOURDIN - Arnaud BOURDON - Francesca BRACCIANO - Ghislaine BRUGERE - Thierry BRUN - Claude BRUNIER-COULLIN - Philippe BUDIN - Évariste CAMARA - Pedro CAPITAO - Blanche CASSING - Philippe CAUCHETIER - Marie-Madeleine CELESTIN - Michel CERLES - Marie-Madeleine CHABANON - Christine CHARLES - Laurent CHARLET - José CHARTERS - Christiane CHENEAUX - Marie-Claude CHESNEAU - Loïc CHOUIN - Ketty CHRISTOPHE - Stéphane CLEVENOT - Patrice COLLET - David COMPAORE - Jean-Louis COULLON - Keino CRIART - Isabel CURA - Gérard CUVELIER - Jessica DA VEIGA - Fabienne DAÏRIAM - Thierry DAVID - Amegnuï Missaye DAYO - Olivier DE BAYSER - Elya DE CARVALHO - Antoine DE FAGET - Christelle DE GRAMMONT - Renaud DE LA SOUJEOLÉ - Dunstan DE LASSENCE - Loïc DE LORGERIL - Pauline DE SAINT-PALAIS - Étienne DE SOUZA - Marilyn DECREMPS - Évelyne DELAMOTTE - Ludovic DELBROUCQ - Denise DELOURS - Claudine DELSART - Cora DERUETTE - Benoît DESAVOYE - Catherine DESCROIX - Christiane DESMONS - Hélène DEVEVEY - Rodolphe DEVEVEY - Géraldine DEWALLE - Pascal DION - Jovite DJEDJI - Emmanuel DOLO - Flore DOMINIQUE - Jean DORLEAN - Jean DOUSSINT - Alain DUCASS - Christian DUTROP - Emmanuel DUVAL - Marie-Odile DUVAL - Christian Thierry EBELLA - Jean-Marie ENJALRIC - Marie NJALRIC - Élisabeth FALOU - Marc FATCHAO - Alain FICHEUX - Isabelle FICHEUX - Marion FICHEUX - Grégoire FISSON - Jean-Marie FLOUR - Maxime FOLLIN - Maguy FRANÇOIS - Nathalie GALAND - Alexis GALLAND - Marguerite Bernard GALLET - Alexis GAREL - Frédéric GATINEAU - Serge GAU - Véronique GAUTHIER - Franck GAYE - Philippe GERMAIN - Marie-Paule GIRARD - Isabelle GRISOT - Christelle GUILLAUME - Florence GUYARD - Nouna HAJJ BOUTROS - Marie-Christine HARILSUR - Gérard HENRY - Françoise HOCHÉ - Chris HOUNKPATI - Jean-Luc HOUVENAGEL - Colette HUBERT - Jean-François HUET - Arnaud IDIART - Edmond ILLIDGE - Yvan IORIO - Pascale ISRAEL - Paul ISRAEL - Marie-Ange IWANDZA - Marc JARDIN - Antoine JOHNSON - Jeannot KALYANA - Jean LACROIX - Nadine LAMARCHE - Paul LAMBERT - Richardson LAPAIX - Julien LARY - Emmanuel LATHES - Françoise LE BAS - Patrick LE NESTOUR - Emmanuel LE QUINIOU - Doriane LEBIGRE - Jean-Paul LECLERC - Bertrand LECOURVOISIER - Marie-Agnès LEFEVRE - Pascal LEGRIS - Stéphanie LEMAITRE - Arnaud LEMANT - Frédéric LESAGE - Paul LESCUYER - Clotilde LEVESQUE - Catherine LEZY - Nicole LICIDÉ - Véronique LIFFRAN - Alexandra LIM - Agnès LINDELL - Lin Michel LINO OKOKO - Hélène LOIRAT - Jean-Louis LOIRAT - John MAC LELLAN - Denis MACCHI - Pélagie MAHAN - Armand MAKOUKILA - Carole MARIE GAUTHIER - Nils MARTELLIERE - Michel MARTIN - Océane MASSAMBA - Fatima MATEUS SOUTO - Bénédicte MATHIEU - Aïcha MATONGO - Luc MAZOLA - Corinne MENIQUE - Jean-Marc MENIQUE - Joël Henri MENYE - Pamela Inès MIANZIKILA - Olivier MORAND - Bénédicte MOREL - Pascal MOREL - Jean-Jacques MORENO - Blandinette MOSELLE - Thomas MOTO - Blondel MOUDIO PRISO - Chantal MPIANA - Claudine MUCKENSTURM - Emilia MUNOZLEDO - Christophe MURE - Armel NDOUDI - Claire NICOLAS - Hélène NIGNON - Judith NINVIL - Jean-Eudes NIZERY - Patrick NOUBA ANABA - Ghislain N'TSIBA - Guy OKOSSO - Philippe OLLIER - Gérald OMNES - Luc OSWALD - Marjorie OTT - Pascal OUEDRAOGO - Monique PAILLET - Xavier PAIN - Loïc PAYEN - Marie-Laure PEREZ - Jean-Marie PERIDY - Véronique PERIDY - Nathalie PETIT - Céline PIGUEL - Claude PILLARD - Barbara POLACCHI - Jordi POSTIUS - Hélène POTIER - Didier POUZENC - Catherine PROT - Françoise PRZERWOZNY - Clotilde PUPAT - Sylvie PUPAT - Philippe RAGOT - Jean de Dieu RAKOTOMAMORY - Joëlle RAMEAU - Marie-France RAVAT - Christian REMOND - Jean-Michel RESSAIRE - Marie-Béatrice RETIF - Jacqueline RIGOT - Gaëlle ROBERT - Monique ROBIC - Ghislaine ROCHER - Évariste ROCK - Dominique RODDE - Philippe ROLLAND - Luis ROMERO - Frédéric ROSEAU - Benoît ROTH - Francine ROUY - Juvénal RUTUMBU - Marie-Noëlle SAINT-AUBIN - Kevin SANAKINONE - Sandrine SANTI - Françoise SCHUHLER - Felicia SEPIERE - Kevin SERTIER - Nicole SEYMOUR - Yann SUJET - Jean TALLET - Marie-Christine TONNELIER - Jean-Louis TOTY - Marie-Pierre TOURNIAIRE - Marie-Chantal TOUTAIN-CRAS - Anne-Marie TREBULLE - Françoise TRELLET - Thomas TYCHENSKY - Philippe VANNIER - Bernadette VARILH - Paul VAUBAN - François VAUTRIN - Nicole VAUTRIN - Jean-François VINCHANT - Éric VOLUMENIE - Mélese VORIN - Joanna WEBER - Laure-Anne YAZBECK - Jean-François ZAKARIAN - Nathalie ZANON - Élisabeth ZANUTTA - Jean-Martial ZEKRE

AU SERVICE DE L'ASSEMBLÉE :

Communication : Magalie MOULIN - Anne BOURGUIGNON D'HERBIGNY - Linh Dan ANH TON

Logistique : Thierry FONTAINE - Laurence BOURREAU - Matthieu COUTURIER - Cyrille DELAPORTE - Etienne GARDES - Olivier GASCHARD - Annie GUILLON - Jean-Claude JASPERO - Jeanne QUINIOU

Musiciens : Marietta JASPERO - Philippe ETIENNE - Cécilia GAUGIRARD - Clémentine JAUZE - Antoine LETIEC - Stanislas LETIEC - Antoine NINET - Julie NINET - Isabelle ODDO - Adrien VAZ

Établissement Saint-Charles Athis-Mons : MM Patrick LALAGUE, Jean-Paul PERRIN et leurs équipes

**« Pussions-nous être des pèlerins amoureux de l'Évangile,
ouverts aux surprises de l'Esprit Saint.
Ne perdons pas les occasions de grâce de la rencontre,
de l'écoute réciproque, du discernement. Avec la joie de
savoir qu'alors que nous cherchons le Seigneur, c'est bien
lui, le premier, qui se porte avec amour à notre rencontre. »**

Pape François
Homélie pour l'ouverture du synode sur la synodalité
octobre 2021

Église de Dieu en Essonne, évangélise en prenant soin !
SYNODE 2020-2022